Berlin Eco 10 © DG Trésor

Berlin Eco

NUMERO 10

© DG Trésor 3 juin 2019

ACTUALITE ECONOMIQUE

CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Selon une <u>étude</u> de l'IfW Kiel simulant une désintégration européenne, l'Allemagne profiterait du marché unique européen à hauteur de 132 Md€ par an. Dans le cas d'une sortie du marché unique, une perte de 3,9% se ferait ressentir sur le revenu moyen par habitant allemand, faisant de l'Allemagne l'un des plus grands perdants de l'UE dans ce scénario.

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Les <u>prévisions</u> de <u>croissance</u> du <u>PIB</u> de l'OCDE pour l'Allemagne sont estimées à 0,7% pour l'année 2019 (contre 1,6% auparavant) et à 1,2% pour 2020. Cet ajustement est imputé à la faible dynamique mondiale du commerce, ainsi qu'au ralentissement drastique de marchés d'exportation importants. S'ajoutent à ce cadre les incertitudes liées au Brexit et au conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine, qui ne sont pas sans impacter le climat des affaires. L'Association des chambres de commerce et d'industrie revoit également son <u>estimation de croissance du PIB</u> à la baisse : le DIHK s'attend à 0,6% pour 2019, contre 0,9% auparavant, et alerte sur les perspectives particulièrement moroses en matière de commerce extérieur. Ces dernières entraveraient significativement les intentions d'investissement et d'embauche des entreprises du secteur industriel.

L'indice ifo sur le climat des affaires a fortement baissé en mai (97,9 points contre 99,2 points en avril). Si les entrepreneurs sont très optimistes en ce qui concerne la construction, l'indice de l'industrie, à l'exception de celui de la chimie, a légèrement baissé tandis que ceux du commerce et des services se sont fortement dégradés.

POLITIQUES SOCIALES

Une <u>étude</u> du DIW a analysé les effets sur la pauvreté de la baisse programmée du niveau de **retraite du régime général** qui prévoit que la part de la retraite versée sur le salaire moyen net actuel baisse de 48% aujourd'hui à 43% en 2045. Ce recul du niveau de retraite conduirait, selon l'institut berlinois, à une hausse du taux de risque de pauvreté des séniors (percevant moins de 60% du revenu médian) de 2,1 à 3,5 points selon le scenario retenu (concernant notamment la hausse des frais de logements).

La commission gouvernementale du **code allemand de gouvernance des entreprises** a décidé une réforme du <u>Kodex</u> concernant la rémunération des dirigeants et l'indépendance des conseils de surveillance notamment. Dans cette nouvelle version du code de gouvernance annoncée le 22 mai 2019, la commission renonce à certaines dispositions du texte initial proposé à la consultation. Elle y abandonne ainsi l'introduction du principe intitulé « *apply and explain* » suite aux vives critiques sur l'alourdissement des charges administratives. Si elle recommande la fixation d'un plafond de la rémunération totale qui ne peut être dépassé même dans le cas où les objectifs seraient très largement atteints, elle supprime

Berlin Eco 10 © DG Trésor

néanmoins la recommandation de recourir à des modèles de tableau de rémunération, réduisant ainsi les incitations à la transparence. Elle définit pour la première fois l'indépendance des conseils de surveillance sur la base d'un catalogue de critères. Les nouvelles dispositions du Kodex devraient entrer en vigueur après le vote par le Bundestag de la loi de transposition de la directive en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires (2017/828) prévu avant l'été.

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

La confédération bancaire, <u>Die Deutsche Kreditwirtschaft</u>, a rendu public sa position sur la **finance durable**: elle souhaite que les critères de durabilité ne soient inclus dans l'octroi de crédit que sur base volontaire. Elle se prononce pour « une taxonomie aussi mince et flexible » que possible. Elle demande également une mise en œuvre non rétroactive de la taxonomie sur les produits déjà présents dans les portefeuilles.

REGULATION FINANCIERE

La commission pour la stabilité financière, *AFS* (équivalent du Haut Conseil de stabilité financière), recommande au superviseur, BaFin, d'activer <u>le coussin de fonds propres contra-cyclique</u> à partir du T3 2019 et de le fixer à 0,25%. Cette exigence prudentielle qui devra être respectée en douze mois représente un volume de 5,3 Md€ pour l'ensemble des banques allemandes. L'*AFS* estime que 1) certains risques de crédit sont sous-estimés, 2) certaines garanties de crédit sont potentiellement surestimées en raison de la tendance à la hausse des prix de l'immobilier depuis de nombreuses années et 3) qu'il existe des risques liés à la persistance de la faiblesse des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux. La confédération bancaire, *Die Deutsche Kreditwirtschaft*, estime, pour sa part, cette exigence supplémentaire injustifiée, les derniers stress tests réalisés par les superviseurs n'ayant pas fait état de faiblesses particulières.

La BaFin a mis en place un <u>bureau exclusivement chargé du contrôle d'établissements de crédit</u> qui pourraient dans un avenir proche connaître des difficultés pour respecter les exigences de fonds propres. Il s'agirait de moins de dix banques. Lors de la conférence de presse annuelle, le président Felix Hufeld s'est étonné en outre du niveau toujours élevé des frais généraux dans les bilans des banques allemandes (1,05% en 2018).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville Service Economique de Berlin

Ambassade de France en Allemagne

Adresse : Pariser Platz 5

Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit,

Laurence Rambert et Lucie Rebaï Revu par : Catherine Rozan

Version du 3 juin 2019